

Chers membres de l'AFPAD,

Nous vous offrons du fond du cœur, nos meilleurs souhaits de santé, de paix et d'amour pour cette année qui se termine et l'autre qui commence.

Que ce temps d'accalmie vous permette d'apprécier tous les beaux et bons moments de bonheur que la vie vous offre auprès des vôtres.

Pour la nouvelle année 2016, notre plus grand souhait sera d'avoir le plaisir de vous rencontrer plus souvent et plus nombreux lors des activités organisées spécialement pour vous accompagner à travers votre cheminement.

La route vous semble parfois longue, mais vous n'êtes pas seuls...

À cette fin, nous vous transmettons ce beau poème d'espoir :



Des pas dans le sable...

Une nuit, j'ai rêvé que je marchais le long de la plage avec le Seigneur. Plusieurs scènes de ma vie défilèrent dans le ciel. Dans chaque scène, je remarquai des empreintes de pas dans le sable. Parfois il y avait deux traces de pas, parfois une seule.

Ça m'a contrarié parce que j'ai remarqué que durant les pires périodes de ma vie, alors que je souffrais d'angoisse, de chagrin ou d'échec, je ne pouvais apercevoir qu'une seule trace de pas, aussi ai-je dit au Seigneur :

« Tu m'avais promis Seigneur, que si je te suivais, tu marcherais toujours avec moi. Mais j'ai noté que durant les périodes les plus éprouvantes de ma vie, il n'y avait qu'une seule trace de pas dans le sable. Pourquoi, alors que j'avais le plus besoin de toi, n'étais-tu pas là pour moi ? »

Le Seigneur répondit : *« Quand tu voyais qu'une seule trace de pas, mon enfant, je te portais dans mes bras. »*

Santé, Paix et Amour à vous tous!
De l'équipe AFPAD : Nancy, Mélanie, Andrée et Raymonde



Une nouvelle collaboration est née entre l'AFPAD et la SOCAM.

Nous avons fait connaissance avec la SOCAM grâce à madame Rose-Anna Niquay qui est membre de l'AFPAD et de notre conseil d'administration.

La SOCAM ça veut dire quoi?

C'est la Société de Communication Atikamekw-Montagnais, qui existe depuis 1983. C'est un réseau de radiodiffusion qui regroupe trois communautés Atikamekw et les 11 communautés Innu.

La SOCAM a une programmation très variée qui permet aux communautés de demeurer en contact et d'être bien informées malgré les distances qui les séparent.

Le projet c'est quoi?

Nous ne pouvons ignorer la violence qui se passe chez nos frères et nos sœurs autochtones et notre projet de collaboration entre l'AFPAD et la SOCAM vise à informer les communautés autochtones sur notre association, nos services ainsi que différents sujets concernant les familles de victimes d'homicide ou de disparition criminelle.

À chacune des émissions, nous aborderons différents thèmes pertinents à la cause des victimes et nous souhaitons de tout cœur que nos présentations puissent aider à mieux informer les communautés autochtones. Les présentations seront accessibles par la suite, en français et dans la langue Atikamekw.

À ce jour, nous avons réalisé quelques émissions :

- **Le 30 octobre**, Nancy Roy, directrice générale de l'AFPAD a présenté l'association et ses services.
- **Le 18 novembre**, Raymonde Hébert, coordonnatrice de l'AFPAD a fait une présentation sur le deuil vécu par les adultes suite à l'homicide d'un proche et Josée Masson, directrice générale de Deuil-Jeunesse a parlé du deuil chez les enfants dans les mêmes circonstances de mort violente.
- **Le 8 décembre**, M^e Jérôme Frappier viendra en onde pour discuter des cas de disparitions.

Vous pouvez écouter ces émissions à partir de notre site web au : www.afpad.ca

Nous vous invitons également à visiter le site de la SOCAM à : www.socam.net



FEMMES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES

Alana Boileau, coordonnatrice justice et sécurité publique Femmes Autochtones du Québec, www.faq-qnw.org

Texte publié originalement dans la Revue de la Ligue des droits et libertés intitulée Féminicide colonial : violence multiples envers les femmes (Vol. 34, numéro 1, printemps 2015, p. 16-17)

La question des femmes autochtones disparues ou assassinées est peu documentée dans la province de Québec. Femmes Autochtones du Québec Inc. a entrepris, en avril 2014, une étude afin de tracer un portrait de la situation dans la province. Bien qu'il soit trop tôt pour en révéler les résultats finaux, plusieurs observations se dégagent de la trentaine d'entretiens réalisés à ce jour pour ce projet de recherche. C'est dans le cadre de la Table ronde nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, qui s'est tenue le 27 février 2015 à Ottawa, que nous en avons fait le résumé, dont s'inspire le présent article. Ainsi, nous commençons à comprendre la situation du Québec dans sa spécificité.

Les données officielles qui existent pour décrire la situation des femmes autochtones disparues ou assassinées au Québec sont loin de représenter la réalité et sont peu fiables. Plutôt que de privilégier une approche quantitative, nous avons rencontré des policiers, des intervenantes et des membres actifs des communautés autochtones et des milieux urbains au Québec.

La question des femmes autochtones disparues ou assassinées au Québec est peu médiatisée et reste méconnue tant par la population autochtone que non autochtone. L'engouement médiatique récent est encourageant, mais lorsqu'on aborde cette question, il faut éviter le sensationnalisme et tenir compte de sa complexité et de l'ampleur du phénomène. En effet, la question des femmes autochtones disparues et assassinées est large et met en lumière un éventail de récits tels que ceux de la disparition de jeunes à l'époque des pensionnats, de l'adoption de jeunes autochtones par des familles non autochtones, du haut taux d'incarcération des femmes autochtones, de meurtres conjugaux, etc. Cet enjeu s'inscrit dans l'histoire coloniale de l'Amérique du Nord et est directement lié aux politiques génocidaires et d'assimilation mises en œuvre par l'État au Canada et au Québec.

Bien que la violence soit difficile à quantifier, nous savons que les femmes autochtones sont surreprésentées comme victimes de violence conjugale et non conjugale. Dans les communautés, comme en milieu urbain, les efforts d'éducation à la non-violence doivent donc persister afin de sensibiliser jeunes et moins jeunes aux multiples formes (émotionnelle, verbale, financière, sexuelle, physique) de violence et aux manières d'éviter de la reproduire. Aussi, les services disponibles, malgré leur nombre insuffisant, permettent aux femmes qui vivent avec la violence d'échapper à leur milieu et de recevoir de l'aide. Notons que les hommes victimes ou agresseurs disposent quant à eux de bien peu de ressources.

Au niveau des services sociaux, les intervenantes, qui ont un rôle historiquement chargé, réalisent un important travail auprès de leurs proches dans les communautés, et ce, malgré un grand manque de ressources et de soutien. En effet, à quelques exceptions près, les intervenant-e-s en services sociaux gagneraient à collaborer et à développer des ententes formelles afin de mieux desservir les populations en matière de violence. En milieu urbain, les services spécifiquement dédiés aux Autochtones et offerts par des Autochtones ou par des personnes qui connaissent bien leur réalité semblent être ceux qui, bien que peu nombreux, connaissent le plus de succès. Finalement, la possibilité de se voir enlever leurs enfants par les services de protection de la jeunesse demeure un obstacle important à la dénonciation de la violence par les femmes autochtones.

La relation avec la police est au centre de la question des femmes autochtones disparues ou assassinées. Le travail des forces de l'ordre, tant auprès des victimes que de leur famille, a été fortement critiqué au cours des dernières années. En communauté, il est notamment pertinent de reconnaître que les personnes membres d'un corps de police autochtone ont très souvent à intervenir auprès d'un membre de leur famille, ou de quelqu'un qui leur est bien connu. Cette proximité, qui d'ordinaire est souhaitable et



souhaitée, peut agir comme frein dans un contexte où il faut dénoncer ou intervenir face à la violence. Bien que nous voulions favoriser le travail par et pour les personnes autochtones, des mesures de soutien doivent être envisagées afin d'encadrer le travail des policiers auprès de leurs pairs. En milieu urbain, on semble observer une amélioration lente des relations, mais les manifestations de racisme persistent toujours.

Finalement, une gamme de facteurs qui portent atteinte à la sécurité des femmes sera analysée en profondeur dans le rapport final. Ici, soulignons particulièrement le manque important de logements (abordables) en communauté et en milieu urbain qui a un impact indéniable sur le bien-être et l'autonomie des femmes autochtones au Québec.

Du 23 au 26 avril 2015, nous avons accueilli 19 personnes membres de la famille d'une femme autochtone disparue ou assassinée. Lors du rassemblement *Naniawig Mamawe Ninawind – Stand with us – Debout et solidaires*, nous avons eu le privilège d'entendre le récit de ces familles ainsi que leurs besoins face à la société, aux médias, aux policiers et aux gouvernements. Leur voix sera à l'avant-plan dans notre rapport final dont la publication est prévue pour le mois de septembre 2015.

Femmes Autochtones du Québec continue d'exiger que le gouvernement fédéral instaure une commission d'enquête publique et qu'il travaille de concert avec les différentes nations et organisations autochtones afin de mettre sur pied un plan d'action national, basé sur une véritable collaboration.



DONNEZ GÉNÉREUSEMENT SVP

À travers ses 10 ans d'existence auprès des familles de personnes assassinées ou disparues, l'AFPAD a épaulé des centaines de familles afin qu'elles arrivent à surmonter leur drame.

L'AFPAD console des mamans, des papas, des enfants, des grands-mamans, des grands-papas, touchés par un homicide ou une disparition criminelle. Nos intervenants ont entendu des témoignages si émouvants que les mots ne suffisent pas à traduire l'intensité de la douleur, cette douleur qui déchire et qui donne envie de mourir aussi...

Reconnaissez-vous les personnes qui ont dit ce qui suit?

Cas d'homicides :

« Quand le corps de ma fille a été retrouvé, mon petit-fils de 4 ans s'était endormi auprès du corps de sa maman, assassinée... »
-Un grand-père

« Après le meurtre de ma fille, j'ai dû laver moi-même son sang sur le plancher et sur les murs. À chaque goutte que j'essuyais, c'était la vie de mon enfant que j'effaçais... »
-Une maman

« Tu vas tuer mon père! »
...paroles dites par un garçonnet de 5 ans au meurtrier avant qu'il ne pose son geste fatal.
-Un enfant

Cas de disparition :

« Je continue de l'attendre même après 30 ans. Je ne peux pas faire mon deuil... »
-Une maman

« DEPUIS SA DISPARITION, À CHAQUE ANNÉE, NOUS FÊTONS SON ANNIVERSAIRE ET CHACUN LUI APORTE UN CADEAU QUE L'ON RANGE POUR LE JOUR OÙ IL REVIENDRA... »
-Un père

« Quand je marche au milieu d'une foule, j'ai souvent l'impression de la voir et ça me met dans un état de panique car elle disparaît tout d'un coup; jamais je ne lâcherai jusqu'à ma mort je la chercherai... »
-Une sœur

Vous avez beaucoup de chance si vous n'avez pas reconnu les personnes qui ont fait ces confidences. Pourtant, personne n'est à l'abri de tels drames...

UN PEU DE SOLLICITUDE S'IL VOUS PLAÎT!

L'AFPAD se cherche des partenaires pour l'aider à aider les familles de personnes assassinées ou disparues. Grâce à votre aide et à vos dons, l'association peut poursuivre sa mission en offrant des services adaptés aux besoins de ses membres. Quand un tel drame arrive, nous ne savons pas quoi faire. Pourquoi ne pas donner à l'AFPAD?

Voici quelques suggestions :

- Une contribution de 100 \$ nous permettra de continuer à réaliser notre bulletin mensuel l'AFPAD Express et en contrepartie, votre carte d'affaires y sera publiée. Le bulletin est lu par 3000 personnes. Chacun de nos bulletins nous coûte 500 \$.
- Un don général à l'AFPAD nous permettra de réaliser différentes formes d'aide comme des séances de psychothérapies, des rencontres d'information avec des conférenciers, des ateliers sur le deuil, etc.
- Un don pour vous impliquer à des projets ou à un événement comme la réalisation d'outils pour le retour en emploi des familles de victimes, ou encore l'évènement de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2016, etc.

Nous espérons que notre demande aura su vous sensibiliser, car personne au monde n'aurait souhaité vivre un tel drame dans sa vie et nous ne le souhaitons à personne... Mais, nous le voyons à tous les jours, le crime et la violence sont omniprésents et il n'y a malheureusement que très peu d'aide en 2016.

Il est de votre devoir d'appuyer et de soutenir les organisations d'aide aux victimes telles que la nôtre. Veuillez recevoir cher futur partenaire, nos sincères et chaleureuses salutations.

CONFÉRENCE AFPAD

Association des familles de personnes assassinées ou disparues

Conférence sur le deuil et dîner de Noël

Pour préparer l'arrivée des Fêtes, nous vous proposons une conférence axée sur le deuil afin de vous outiller dans cette période souvent difficile lorsqu'on vit de la tristesse. Le conférencier animera également des discussions pour permettre aux membres qui le désirent de s'exprimer et un dîner vous sera offert.

MONTRÉAL

Samedi 12 décembre
de 10h à 14h

Centre Leonardo da Vinci
8370, boul. Lacordaire, Montréal
Salle Galléria

Conférencier invité
Conférence sur le deuil

Cotisation volontaire de 10 \$ pour le dîner
Tirage de prix de présence

QUÉBEC

Dimanche 13 décembre
de 10h à 14h

Université Laval
Pavillon Alphonse-Desjardins
2325, rue de l'Université, Québec, salle 2300

Conférencière invitée
Josée Masson
Deuil-Jeunesse

Dîner offert gratuitement grâce à un don privé



PLACES LIMITÉES, RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

Veuillez confirmer votre présence
avant le 10 décembre 2015 :

514 396-7389 ou 1 877 484-0404 ou
administration@afpad.ca

LA DISPARITION

Un texte de Christiane Sirois

Madame Sirois est la mère de Sébastien Métivier, 8 ans, un des trois garçons disparus le 1er novembre 1984. Si les corps de Maurice Viens et Wilton Lubin ont été retrouvés, jamais on a su ce qui est advenu du petit Sébastien.

Christiane Sirois n'a jamais abandonné ses recherches. Elle nous fait part de son long combat pour élucider cette affaire non-résolue qui a marqué le Québec tout entier.

Tout commence le 1er novembre 1984. Ce jour-là, trois enfants disparaissent.

Vers 14 heures dans le quartier centre-sud de Montréal, le petit Maurice Viens, 4 ans, est enlevé par un homme qui le lance violemment dans son auto. Un petit copain qui est témoin de la scène court alerter la maman.

Le même jour, entre 19h30 et 20h, Wilton Lubin, 12 ans et Sébastien Métivier, mon fils, 8 ans, disparaissent à leur tour. Les deux garçons sortent d'un atelier de bricolage qui se tient dans une église située à proximité de leurs domiciles d'Hochelaga-Maisonneuve.

Ce n'est qu'à 23h que les policiers viennent finalement chez moi. À l'époque, ça prenait 24 heures avant de pouvoir parler de "disparition". Mes cris et mes larmes auront au moins servis à devancer un peu l'échéance...

C'est Police-Jeunesse qui prend l'affaire en mains, mais les agents tentent de nous convaincre qu'il s'agit d'une fugue...

On n'y croit pas et on ne se laisse pas abattre. On réagit. Ma mère lève une armée de bénévoles qui ratissent les rues du quartier jusqu'au fleuve... mais on ne trouve aucune trace des deux garçons.

Le 6 novembre, le corps de Maurice Viens est découvert dans une maison abandonnée de Saint-Antoine-sur-le-Richelieu.

Le 3 décembre, le corps du petit Wilton Lubin est retrouvé sur les rives de l'île Charron, dans les îles de Boucherville

Nous n'avons jamais eu de nouvelles de Sébastien. Le temps passe, l'espoir s'estompe peu à peu, mais les policiers commencent à prendre l'enquête plus au sérieux et de nouveaux enquêteurs sont assignés à l'affaire.

Une station de télévision de la ville de Québec reçoit une cassette audio qui réclame une rançon de 50 000\$ avant le 4 février 1985, si nous tenons à revoir Sébastien vivant.

je n'ai
jamais
baissé les
bras et
je garde
espoir.

C'est l'avocat vedette Frank Shoofy qui a réuni la somme et qui nous offre son aide en tentant d'entrer en contact avec les soi-disant kidnappeurs, mais ses efforts resteront vains.

Le 25 janvier 1985, les policiers nous avisent qu'ils abandonnent leurs recherches. Ils n'ont plus de piste. Complètement abattus par la nouvelle, nous nous rendons à la station de radio CKAC avec M^e Christian Richard pour dénoncer cette décision.

Avec l'organisme Les amis de Sébastien Métivier, nous continuons à faire circuler des avis de recherche dans les métros et les autobus de Montréal et nous placardons sans relâche les poteaux d'Hochelaga avec des affiches de signalement de Sébastien. On a même vu son portrait sur les deux litres de lait Québon...

Nous avons écrit au directeur de la police, au solliciteur général et au ministre de la justice sans obtenir de réponse. Rien ne bouge.

Même Louise Harel, alors députée d'Hochelaga-Maisonneuve, a mis l'épaule à la roue en déposant une pétition de plus de 9000 noms à l'assemblée nationale, toujours sans résultat.

Sur le terrain, nous avons fait des battues dans les cours de triage d'Hochelaga ainsi qu'aux îles de Boucherville où Wilton Lubin a été retrouvé et à Saint-Antoine-sur-le-Richelieu où le petit Maurice Viens a été découvert. On a rien trouvé.

Avec l'organisme Jeunesse au Soleil, nous avons décidé de diffuser un avis de récompense pour délier des langues, mais la direction des crimes majeurs nous a refusé cette démarche pour des raisons qui nous laissent encore perplexes.

Les mots me manquent. Je n'arriverai jamais à décrire les lacunes de notre système de justice et la colère qui continue de m'habiter face à une telle situation.

Depuis tout ce temps et malgré des périodes de profondes dépressions, je n'ai jamais baissé les bras et je garde espoir.

Sébastien n'est peut-être pas parmi nous aujourd'hui, mais je sens sa présence et j'espère qu'après toutes ces années passées à me battre, mon petit gars aura réussi à se faire une place dans vos cœurs.

Pour Sébastien, pour sa sœur, pour moi, mais aussi pour toutes les familles qui sont éprouvées par un tel drame, je continuerai mon combat jusqu'à ce qu'on sache enfin ce qui s'est passé ce premier jour de novembre 1984.

Merci d'avoir pris le temps de me lire,
Christiane Sirois

GROUPE DE SOUTIEN

POUR LES PERSONNES *endeuillées* SUITE À UNE MORT TRAUMATIQUE

L'homme n'est pas immortel. Et bien que spectaculaires, les progrès de la science n'y ont rien changé. La mort demeure inéluctable. L'événement n'est pas banal pour autant, loin de là. Le sens qu'on y donne a cependant évolué dans le temps, et la façon dont on vit la perte d'une personne chère dépend de multiples variables, dont les circonstances qui entourent cette mort. D'où l'intérêt pour la maison Monbourquette d'offrir un groupe de soutien conçu pour les personnes endeuillées à la suite d'une mort traumatique.

La mort traumatique, c'est la perte soudaine d'une personne chère dans des circonstances parfois horribles. C'est la mort par suicide, par homicide, par accident. C'est une mort qu'on n'attendait pas, une mort qui aurait pu être évitée, une mort qui plonge les proches dans un état de désespoir profond. La mort traumatique ne permet aucune forme de préparation. Aucun au revoir n'a été possible. L'endeuillé est dévasté par cette mort soudaine et souvent hanté par des images intrusives qui l'empêchent de fonctionner. Des sentiments d'injustice, d'incompréhension, d'indignation, de colère, de vengeance, de culpabilité et de honte peuvent l'envahir. Comment continuer à vivre après un tel drame?

Bien que chaque deuil soit unique, il existe un processus de deuil vécu par la grande majorité des personnes en deuil. Ce processus est long et souffrant, et il l'est davantage encore dans les cas de deuil suite à une mort traumatique. Bien que chaque histoire comporte ses particularités, ces types de deuils sont reconnus comme étant plus longs, plus complexes et plus intenses.

Nous souhaitons, par ce groupe de soutien, offrir un lieu sécuritaire dans lequel les endeuillés seront écoutés, accueillis dans leur souffrance, en confiance et non jugés. Nous espérons que ce service permettra l'expression de la charge émotive, brisera l'isolement et atténuera la stigmatisation sociale pour que les endeuillés suite à une mort traumatique ne restent pas seuls devant la mort...

Le groupe de soutien pour les endeuillés suite à une mort traumatique sera offert à l'hiver 2016. Une entrevue individuelle est requise avant de pouvoir intégrer ce groupe de soutien.

Texte écrit par :
Natasha Perreault,
travailleuse sociale
à la Maison Monbourquette.

GARDER L'ESPOIR EN VIE

« Votre enfant a disparu! » Voilà bien une phrase que personne ne souhaite jamais entendre! Malheureusement, chaque jour, au Québec, plus de 15 enfants sont portés disparus.

AU SERVICE DES FAMILLES DEPUIS 1985

Fondé en 1985, Enfant-Retour Québec est le seul organisme québécois qui s'est donné pour mission d'assister les familles dans la recherche de leur enfant porté disparu. Peu importe le motif de la disparition, fugue, enlèvement parental ou enlèvement criminel, l'équipe d'Enfant-Retour Québec appuie, accompagne et conseille ces familles, en plus de travailler étroitement avec les agences d'application de la loi, les médias et les autres organismes voués au bien-être des enfants afin de ramener les enfants disparus à la maison sains et saufs.

UN SOUTIEN QUI SE POURSUIT AVANT, PENDANT ET APRÈS LA CRISE

L'équipe d'Enfant-Retour Québec est également disponible pour offrir de l'aide et des références aux familles lorsque l'enfant est retrouvé. L'organisation offre son soutien dans les situations telles que :

- Enlèvements à court ou long terme, lorsque l'enfant est retrouvé sain et sauf;
- Dossiers de fugue résolus, dans le but d'aider les familles à prévenir une nouvelle fugue;
- Cas où l'enfant est retrouvé mort et où la famille pourrait bénéficier d'assistance professionnelle et de soutien de la part de l'équipe d'Enfant-Retour Québec.

VOUS CRAIGNEZ QUE
VOTRE ENFANT FUGUE
OU QU'IL SOIT VICTIME
D'UN ENLÈVEMENT
PARENTAL?

N'hésitez pas à communiquer
avec nous au

514 843-4333

DÉVOUÉ À LA PRÉVENTION

La mission d'Enfant-Retour Québec ne s'arrête pas là! Fort de l'expertise développée en matière d'assistance aux familles, l'organisme a mis sur pied un programme de prévention novateur visant à contrer les disparitions et l'exploitation d'enfants. Ce programme s'adresse aux enfants aux parents et aux professionnels des services sociaux et des agences d'application de la loi.

L'organisme propose également une gamme de publications sur une multitude de sujets. Sécurité sur le Net ou prévention des fugues en passant par le choix d'une garderie et la communication avec les adolescents, ces outils regorgent de judicieux conseils de sécurité. Toutes les publications sont disponibles sur le site Internet de l'organisme et peuvent être téléchargées gratuitement.

UNE RÉPUTATION QUI N'EST PLUS À FAIRE

Reconnu comme un chef de file dans son secteur d'activités, Enfant-Retour Québec est régulièrement sollicité pour collaborer à l'élaboration de différents outils de recherche et de prévention, incluant la mise sur pied du programme Alerte AMBER au Québec, la création de l'application Enfant-Alerte et du site EnfantsPortesDisparus.ca et le développement d'un programme de formation sur l'enlèvement parental à l'international pour les policiers.

Vous désirez en apprendre davantage sur les programmes et services offerts par Enfant-Retour Québec, visitez le site Internet de l'organisme au www.enfant-retourquebec.ca

L'AFPAD PRÉSENTERA À TRAVERS SON EXPRESS MENSUEL D'AUTRES ORGANISATIONS À LA DÉFENSE DES VICTIMES

FIERS PARTENAIRES DE LA CAUSE:

Pierre-Hugues Boisvenu
Sénateur de La Salle

Sénat du Canada
Édifice de l'Est, Pièce 304
Ottawa (ON) K1A 0A4
Téléphone : 613-943-4030
Télécopieur : 613-943-4029
boisvp@sen.parl.gc.ca
www.boisvenu.ca

**JÉRÔME
FRAPPIER**

Avocat

807, Marie-Victorin | Sorel-Tracy, QC J3R 1L1
T: 450.743.3337 | F: 450.742.8908
jeromefrappier@videotron.ca

**MAES
TRO**

**PARTY DE NOËL
MENUS DE GROUPES
DISPONIBLES**

450.227.2999
RESTAURANTMAESTRO.COM